

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/06/T/2026-2027 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU BUREAU D'ACCEUIL ET ORIENTATION DE L'ONPR

Date de publication : le 25/8/2026

Date d'ouverture des offres : le 15/9/2026

1. Objet :

L'Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des Magistrats et des Agents de l'Ordre Judiciaire (ONPR en sigle) invite, par le présent Appel d'Offres, les Soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour les travaux **d'extension du bureau d'accueil et orientation de l'ONPR.**

2. Financement du marché

Les fonds nécessaires pour les travaux d'extension du bureau d'accueil et orientation de l'ONPR faisant objet du présent Avis d'Appel d'Offres proviennent des fonds propres de l'ONPR, exercice 2026-2027.

A ce titre, le marché n'est exonéré d'aucune taxe.

3. Mode de passation du Marché

La passation de ce marché sera conduite par un appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 56 du le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le marché est fait d'un seul lot : les travaux d'extension du bureau d'accueil et orientation de l'ONPR

5. Délai d'exécution

Le délai d'exécution du marché est fixé à 60 jours calendaires maximum à partir de la réception de la lettre de commande dûment signée.

6. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 155 à 158 de la Loi n°1/04 du 29 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée aux articles 161 et 162 du Code des Marchés Publics et toute personne en litige avec l'ONPR pour les dossiers liés au marché de Travaux.

7. Visite des lieux

L'entreprise ou société intéressée pourra faire une visite préalable des lieux qui aura lieu dix jours comptés avant la date limite de dépôt des offres à 10h00 précise au siège social de l'ONPR sis à Bujumbura, Quartier ROHERO I, Chaussée PL RWAGASORE, n°187 Tél: 22276229, B.P: 3079 Bujumbura II, le 04/9/2026.

8. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR moyennant paiement d'une somme de cinquante mille francs burundais (50.000Fbu), dont vingt-cinq mille francs à verser sur le compte n° 01106742363 ouvert à la BRB au nom de l'ONPR et les vingt-cinq mille autres au compte CC10003 ouvert à la BRB au nom de l'OBR. Il peut également être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de service.

9. Caution de soumission.

L'offre sera accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions quatre cents mille francs burundais (2.400.000FBU).

10. Dépôt des offres et Ouverture des Offres

Les offres doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR le 15/9/2028 à 9h30min.

L'ouverture des offres techniques aura lieu en séance publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants, le même jour le 15/9/2026, à 10 heures dans la salle des réunions de l'ONPR.

Conformément à l'article 22 alinéa 9, un cadre requis auprès de la DNCMP, peut assister à la séance d'ouverture des offres.

f

11. Validité des Offres

Les offres déposées resteront valides pour une période de 90 jour calendaire à compter de la date de dépôt des offres.

12. Adresse

Quartier ROHERO I, Chaussée PL RWAGASORE, n°187 Tél: 22276229, B.P: 3079 Bujumbura II.

Fait à Bujumbura, le 12/08/2026

DIRECTEUR GENERAL DE L'ONPR

Jean Anastase HICUBURUNDI

